

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Conférence de presse du 2 septembre 2016

Delémont, le 2 septembre 2016

Communiqué de presse

Bonfol enfin libéré de ses déchets chimiques

Environ 55 ans après l'arrivée du premier camion chargé de déchets chimiques à entreposer en bordure du village de Bonfol, le dernier coup de grappin vient d'excaver les ultimes kilos de ces mêmes déchets. Lors de la conférence de presse donnée à cette occasion par les représentants de la Commune, du Canton et de la Chimie bâloise, le ministre David Eray a rendu hommage aux nombreux acteurs grâce auxquels cette entreprise hors du commun a pu être menée à bien.

Pour l'Autorité cantonale, ce dossier a représenté dès le départ un défi politique, juridique, technique et financier hors norme. Grâce à l'engagement considérable des collaborateurs internes à l'administration cantonale, et grâce également à la contribution des experts des différentes disciplines sollicités par l'Autorité cantonale, le canton du Jura a parfaitement joué son rôle d'organe de surveillance.

Par ailleurs, les structures mises en place par la chimie bâloise et l'Autorité cantonale ont fortement contribué à garantir une collaboration fructueuse entre les différents partenaires concernés. Il s'agit notamment du « comité restreint » au sein duquel siègent les quatre acteurs principaux, à savoir la chimie bâloise, le canton du Jura, la commune de Bonfol ainsi que l'Office fédéral de l'environnement. D'autre part, la mise en place d'une Commission d'information franco-suisse associant toutes les parties intéressées aura permis de favoriser l'acceptation du projet d'assainissement et d'instaurer un climat de confiance indispensable à la réussite d'une telle entreprise.

Cela étant, la fin de l'excavation des déchets ne marque pas l'aboutissement du projet. Plusieurs étapes restent à franchir. Premièrement des travaux résiduels en relation avec d'éventuels foyers de contamination seront encore nécessaires de même que la poursuite de la surveillance environnementale. Parallèlement viendra la déconstruction des installations de chantier, suivie de la réaffectation du site à sa vocation de départ, à savoir une zone forestière. La question d'y ériger un projet land art est cependant encore en discussion au sein de l'association « Escale Bonfol » dont les activités bénéficient d'un soutien financier de la part de la bci. Enfin, et même si cela ne

concerne pas directement les collectivités jurassiennes, la question de la répartition des coûts estimés à 380 millions de francs n'est pas totalement clarifiée. Le ministre David Eray n'a pas manqué de rappeler que ce montant représente environ 250 fois celui versé en redevances par la chimie bâloise pour avoir le droit d'entreposer ses déchets dans les glaisières de Bonfol durant les années 1961 à 1976 !

Contact :

David Eray, ministre de l'environnement, 032 420 53 02

Jean-Pierre Meusy, responsable cantonal du dossier, 079 201 72 29

- Annexes:
- fiche « L'assainissement en 12 chiffres »
 - fiche « L'assainissement en 10 images »
 - fiche « Brefs témoignages des Ministres de l'environnement »
 - fiche « Brefs témoignages des principaux acteurs du Canton »